

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 15 juin 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer & Marie-José Gaudefroy
MM. Robert Lafond, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
Excusés : M^{me} Nathalie Lassalle & M. Jean-Marie Lassalle

La séance débute à 18h00.

RESSOURCES HUMAINES

- > Une réunion du **CSE** de la ligue organisée en visio conférence la semaine dernière a permis d'informer la représentation du personnel des éléments d'organisation de la vie de la ligue pour le mois de juin et les mois d'été : poursuite du télétravail pour juin, avec possibilité de passage dans nos locaux, le mercredi après-midi pour les collaborateurs venant récupérer du matériel ou des dossiers utiles à leur travail.
- > Une note d'organisation de la **sécurité sanitaire** pour le personnel et les visiteurs occasionnels du siège de la ligue sera diffusée cette semaine :

NOTE DE SERVICE COVID-19 – CONSIGNES DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire pendant l'épidémie de COVID-19, nous vous donnons ci-après des consignes à respecter impérativement. Elles concernent le personnel et les dirigeants de la ligue et les visiteurs occasionnels.

PERSONNEL ET DIRIGEANTS LIGUE

Un document intitulé « FFHB_LIGUE_IDFHB_LIVRET_COVID_SALARIE » est diffusé à l'ensemble du personnel et des dirigeants, attaché à ce présent courriel d'accompagnement de cette note. Un tirage est mis à disposition dans chacun des bureaux. Ce document précise les conditions d'accès et de vie à la MDH et doit être impérativement respecté. Parallèlement, pour la ligue particulièrement nous ajoutons les informations et précisions suivantes :

Respect des couloirs de circulation :

- L'entrée de la ligue se fait par le côté auditorium, pour en sortir utiliser l'actuelle entrée.
- Les couloirs de circulation à la MDH et chez nous sont fléchés au sol.

Gel disponible dans nos locaux :

1. Un flacon de gel est mis à la disposition dans chaque bureau.
2. Un grand flacon dans un distributeur (totem) est positionné devant le coin toilettes.
3. Il est obligatoire de se laver les mains avant d'entrer dans les toilettes, ainsi qu'à la sortie.

Les masques :

Nous disposons de deux catégories de masques :

- masques lavables pour lesquels chacun disposera d'une dotation de 5 masques dont on rappelle qu'ils peuvent être lavés et réutilisés entre 4 et 10 fois. La dotation sera déposée sur le bureau de chaque collaboratrice et collaborateur et dirigeant.
- masques tissu ou chirurgicaux jetables réservés aux visiteurs (stagiaires formation, membre des commissions...). Ils seront mis à disposition sur demande au secrétaire général par courriel par le responsable de la commission concernée.

La restauration :

Le self-service de la Maison reste fermé jusqu'à la date de reprise de la Maison, le 24 août 2020 (sous réserve d'événements imprévisibles aujourd'hui qui pourraient entraver cette démarche). Le personnel et les dirigeants doivent donc, pendant cette période, s'organiser afin de disposer de leur panier repas et/ou fréquenter un établissement extérieur sur leur pause-déjeuner.

Suspicion de COVID-19 :

Comme en cas d'arrêt de travail provoqué par toute maladie, il est rappelé au personnel qu'il doit prévenir la ligue rapidement de sa situation.

Vos passages en nos locaux :

Nous vous rappelons qu'une possibilité de passage dans les locaux de la ligue est prévu le mercredi après-midi, jusqu'à nouvel avis, afin de vous permettre de récupérer de la documentation et/ou du matériel utile à votre télétravail. Vous devez en avvertir la MDH via le secrétaire général de la ligue.

STAGIAIRES FORMATION ET VISITEURS OCCASIONNELS

Un courriel d'avertissement doit systématiquement être envoyé aux intéressés.

FORMATION

- > Stages : la ligue relance ses séances de formation, notamment le Titre professionnel de niveau V et des formations autour des nouvelles pratiques qui se dérouleront à la MDH. Les participants ont été informés par courriel de notre organisation de sécurité sanitaire les concernant (cf. ci-dessus).
- > Apprentissage : l'apprentissage permet de former les jeunes et les éducateurs des clubs dans de meilleures dispositions. La formation reste gratuite pour l'apprenti, et l'employeur du sport bénéficie d'avantages financiers importants et plus rapidement. Le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage avec notamment la mise en place d'une prime exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti. Ainsi, " *Le coût d'un apprenti sera quasi-nul la première année pour les entreprises*". Notre secteur formation va renforcer ses offres de formations pour cette nouvelle saison.
- > FOAD : Marina Colmet est missionnée sur une formation à la FOAD (formation à distance), dans le cadre de la mise en œuvre de cette technique en cours sur le territoire francilien. Nicolas Hachette sera chargé de la gestion des questions techniques (utilisation des moyens internet) liées à cette forme pédagogique

NOUVELLES DES CLUBS

- > Un nouveau club pour sport en entreprises vient de s'affilier à la ligue : « Outsiders ».
- > Départ de dirigeants : MM. Burnel et Durand, dirigeants du HB Brie 77 annoncent leur départ de l'administration de leur club, après 12 années de services, laissant derrière eux des chiffres éloquentes, dont 601 licences pour une ville de 18 000 habitants, une présence en championnat de France jeunes aussi bien en garçons qu'en filles, beaucoup d'activité autour de la santé et du bien être (handfit décliné selon les âges et les pathologies : plus de 200 licenciés), diversité de pratique répondant aux demandes des familles (hand corpo, baby hand, loisir, handensemble), sensibilisation et/ou découverte du hand dans les villes autour de Brie (6 villes actuellement concernées), plus gros club associatif de la ville de Brie-Comte-Robert, toutes activités confondues. La ligue leur souhaite bon vent dans leurs nouvelles activités et accueillera la nouvelle équipe qui prendra les commandes pour un nouvel élan.
- > Réclamation : la fédération nous fait suivre une réclamation de la maman d'un joueur de l'US Melun-Dammarie, que nous faisons suivre audit club.

COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Christian Pastor nous informe que le HBC Val-de-Seine, qui évoluait en championnat féminin pré-nationale, renonce au niveau régional pour la saison 2020-2021. De ce fait, le CHB Bry est promu au niveau pré-nationale et l'Ent. Roissy-Ozoir est repêché en excellence.

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Référents qualification : chaque comité a désigné un référent qualification. La commission des statuts et règlements territoriale les conviera très prochainement à une réunion dont l'ordre du jour sera le suivant :
 - Processus de validation/qualification des licences
 - Rappel sur les différents types de licence et les mutations
 - Élaboration conjointe sur la note intersaison territoriale et sur le mémento qualification /mutation à destination des clubs
 - Questions diverses

COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

- > À la suite de la présentation du pré-rapport de travail de la commission autour de l'organisation de notre secteur arbitrage, lors d'un précédent comité territorial francilien, une réunion débat est organisée le samedi 20 juin 2020 de 10h00 à 12h30 au siège du comité du Val-de-Marne de handball avec, à l'ordre du jour :
 - Présentation des conclusions du groupe de travail de la CTA sur le plan de formation des JAJ et JA franciliens
 - Perspectives 2020-2024
 - Questions diverses

L'invitation a été lancée auprès de tous les comités.

COMMISSION TERRITORIALE DES RÉCLAMATIONS ET LITIGES

- > Robert Dujardin nous confirme le départ de Nathalie Benard, membre de la CRL territoriale depuis au moins 8 saisons, et administratrice régionale représentant les clubs du comité du Val-d'Oise. Elle quitte la région parisienne, à la fin de la saison, pour suivre son entreprise qui va s'installer dans le sud-ouest, près de Bordeaux. Le bureau directeur

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

la remercie bien vivement pour son travail bénévole en faveur du handball francilien, et lui souhaite un avenir radieux dans son futur environnement géographique.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ET SERVICES AUX CLUBS

- > Sport en filles : les équipes développement de la ligue participeront à l'opération *Sport en Filles*, organisée par le comité régional olympique et sportif le 9 juillet 2020, à l'Île-de-Loisirs régionale de Vaires-Torcy, avec des activités proposées de 10h00 à 12h35 et de 13h45 à 16h20. Chaque groupe de participant disposera de 45 minutes par atelier et 10 minutes de battement pour passer d'un atelier à un autre. :

10h00-10h45 : 1 ^{er} groupe	13h45-14h30 : 4 ^e groupe
10h55-11h40 : 2 ^e groupe	14h40-15h25 : 5 ^e groupe
11h50-12h35 : 3 ^e groupe	15h35-16h20 : 6 ^e groupe

Les collaborateurs de Nathalie Lassalle auront ainsi l'occasion de présenter nos activités à un grand nombre de jeunes, avec distribution de plaquettes, goodies, liste de clubs et autres supports de communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LIGUE PAR VOIE ELECTRONIQUE

- > La convocation des clubs franciliens à l'assemblée générale de la ligue par voie électronique devrait être lancée le 16 juin, avec à l'ordre du jour :

• Validation de PV d'AG de la ligue Île-de-France

- Validation du PV de l'AG ordinaire 2019 de la ligue (15 juin 2019 à Créteil)
- Validation du PV de l'AG extraordinaire 2020 de la ligue (29/05-1/06/2020 par voie électronique)

• Validation des rapports

- Validation du rapport de la commission sportive
- Validation du rapport de la commission d'arbitrage
- Validation du rapport de la commission de discipline
- Validation du secteur formation
- Validation du rapport de la commission des réclamations & litiges
- Validation du rapport du commissaire aux comptes
- Validation du rapport du trésorier & du président sur les comptes 2019

• Validation des projets

- Validation du projet de la commission sportive (refonte des championnats adultes féminins)
- Validation du projet budget 2020 / tarifs 2020-2021

Le dossier complet relatif à cette consultation sera joint à la convocation. Les clubs seront invités à interroger la ligue pendant la période précédant les jours dédiés aux votes.

Enfin, comme pour notre précédente AG réalisée par voie électronique, un lien indiqué dans la convocation donnera accès au formulaire de vote (ouvert à compter du 2 juillet et ce jusqu'au 5 juillet au soir).

NOTE INTERSAISON

- > Une note d'informations concernant l'intersaison va être diffusée aux clubs franciliens dans le courant de la semaine. Elle rappellera les différentes recommandations relatives à la vie administrative des clubs, comme le renouvellement et à la création de licences, les mutations. Elles sont sans changement par rapport à la saison passée, sauf pour la période de mutations qui ira jusqu'à fin août. Comme indiqué dans le dossier de la prochaine assemblée générale par voie électronique, les tarifs sont inchangés avec une seule modification : l'affiliation fédérale (176 euros) est dorénavant facturée aux clubs directement par la Fédération.

La séance est levée à 20h30.



Georges Potard
Président



Robert Lafond
Secrétaire Général

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z